



RAPPORT D'ACTIVITE 2024

SESSAD Projet 16-25 ans

ALPYSIA
ZA Park Nord – Les Pléiades n°21
Route de la Bouvarde
74370 EPAGNY – METZ-TESSY
Tel : 04 57 98 20 20
contact@alpysia.org

alpysia.org



Table des matières

1. INTRODUCTION	3
2. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT / SERVICE.....	4
2.1. Rappel des autorisations	4
2.2. Public accompagné	4
2.3. Projets menés en 2024.....	5
3. ACTIVITE	6
3.1. Activité	6
3.2. Admissions et sorties.....	8
4. DEMARCHE QUALITE.....	8
4.1. Bilan des évènements indésirables et des plaintes et réclamations	8
4.2. Suivi du plan d'actions d'amélioration de la qualité	9
4.3. Démarche d'évaluation.....	10
5. RESSOURCES HUMAINES	10
5.1. ETP par établissement ou service	10
5.2. Mouvements du personnel	11
5.3. Développement des compétences	11
6. CONCLUSION	11



1. INTRODUCTION

Créé en Mars 2009, le SESSAD Projet 16-25 ans, intervient sur un rayon de 30 kilomètres autour d'Annecy.

Le SESSAD Projet 16-25 ans est situé sur le site Guillaume Belluard (3 avenue du Capitaine Anjot, 74960 CRAN GEVRIER)

Le SESSAD Projet fait partie du Pôle Accompagnement à Domicile (PAD) qui regroupe 4 services et 2 équipes ressources.

					
SESSAD Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile	SESSAD Projet pour les jeunes de 16 à 25 ans	SAVS Service d'Accompagnement à la Vie Sociale	ERE 74 Equipe ressource épilepsie Haute-Savoie	CapParents Accompagnement à la périnatalité et à la parentalité	SAMSAH Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés

Le Groupe d'entraide mutuelle (GEM) Atout Club est rattaché au PAD.

Au 31 décembre 2024, la capacité autorisée par l'ARS est de 12 places.

L'ADIMC a signé en 2022 avec l'ARS et le Conseil Départemental de Haute-Savoie, un Contrat Pluri Annuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) qui l'engage sur la période quinquennale 2022-26.



2. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT / SERVICE

2.1. Rappel des autorisations

SESSAD Projet 16-25ans	
Date d'ouverture	26 mars 2009
Date de dernier renouvellement de l'autorisation	Arrêté ARS du 01/08/2010 portant autorisation pour 15 ans à compter du 01/08/2010 (à l'issue de la phase expérimentale)
Nombre de places autorisées	12

2.2. Public accompagné

SESSAD Projet 16-25ans	
Nombre de personnes accompagnées	17
Nombre d'hommes	12
Nombre de femmes	5
Moyenne d'âge	20 ans
Nombre de personnes présentant une déficience intellectuelle	0
Nombre de personnes atteintes d'autisme et d'autres TED	3
Nombre de personnes présentant des troubles psychiques	1
Nombre de personnes présentant des troubles du langage et des apprentissages	7
Nombre de personnes présentant des déficiences auditives	1
Nombre de personnes présentant des déficiences visuelles	3
Nombre de personnes présentant des déficiences motrices	6
Nombre de personnes présentant des déficiences métaboliques	0
Nombre de personnes cérébro-lésées	1
Nombre de personnes polyhandicapées	0
Nombre de personnes atteintes de troubles du comportement et de la communication	5
Nombre de personnes présentant d'autres types des déficiences	1



2.3. Projets menés en 2024

Faits marquants

L'année 2024 a été marquée par plusieurs événements :

- Dans le cadre de la reconstruction du site de BELLUARD, les bureaux des professionnels du SAVS, SESSAD et SESSAD Projet ont été délocalisés au Château d'Aléry. Le déménagement a eu lieu la semaine du 22 janvier 2024. Toutefois, l'accueil des usagers/familles se fait exclusivement sur le site de Belluard dans les bâtiments du SESSAD et de la Villa.
- Des professionnelles du PAD dont ceux du SESSAD projet ont bénéficié de la formation à l'outil VINELAND dont l'objectif est d'évaluer l'autonomie et les capacités d'adaptation des usagers dans 3 domaines majeurs : la communication, les compétences en vie quotidienne et la socialisation (ainsi que la motricité en fonction de l'âge).
- L'année a aussi été marquée par l'absence de plusieurs (3) professionnels pour raison médicale sur une longue période (plusieurs mois). Le service a connu le départ de l'infirmière et de l'éducatrice spécialisée (seul temps plein de l'équipe) en avril et l'arrivée d'un nouvel éducateur spécialisé en août 2024. L'équipe s'est organisée afin de compenser ses absences et assurer la continuité des accompagnements qui ont malgré tout été impactés.
- Le service a participé à la co-construction et à la mise en œuvre du projet d'accueil des Ecossais en situation de handicap du 08 au 14 avril 2024. Ce projet a été réalisé en partenariat avec la ville d'Annecy, le comité de Jumelage de Cran-Gevrier, le GEM Atout Club, le Bathgate Fabb Club d'Ecosse. Pour rappel, les usagers du SESSAD Projet avaient déjà été reçus à Bathgate en Ecosse. En effet, du 4 au 07 avril 2017, 9 usagers en situation de handicap et 5 professionnels du SESSAD projet avaient séjourné à Bathgate en Ecosse.
- Le service a collaboré activement à l'élaboration avec la ville d'Annecy de la convention pour l'insertion socio-professionnelle de nos usagers en situation de handicap.
- Dans la perspective de l'évaluation HAS (Haute Autorité de Santé) des temps de travail ont eu lieu.



3. ACTIVITE

Rédacteur : Direction + DAF (pour nb journées et taux d'occupation)

3.1. Activité

SESSAD	
Nombre de places autorisées (ou file active)	12 places autorisées
File active	17
Nombre de personnes accompagnées au 31/12/2024	14
Nombres de journées prévisionnelles	210
Nombres de journées réalisées	210
Liste d'attente du 31/12/2024	2

Constats :

L'absence de pour raison de santé de l'assistante social suivi de son départ ainsi que le départ de médecin ont impacté le service notamment en ce qui concerne la procédure d'admission de nouveaux usagers (RDV familles, visites médicales d'admission, lien avec la MDPH, commission d'admission etc.) qui n'a pas pu se faire comme initialement prévu. Toutefois, avec l'arrivée de nouveaux professionnels (éducateur, assistante sociale, médecin) le service a pu accueillir de nouveaux usagers en dépassant la file active qui est de 15 usagers.



Catégories prestations (SERAFIN) - SESSAD Projet - 2024	Nombre d'actes	Répartition des actes en %	Durée des actes en heures	Répartition des actes en heures en %
2.1.1 - Soins somatiques et psychiques	130	6,59	6h48	4,66
2.1.2 - Rééducation et réadaptation fonctionnelle	91	4,61	0h19	3,69
2.2.1 - Prestations en matière d'autonomie	105	5,32	5h13	5,83
2.3.1 - Accompagnements pour exercer ses droits	513	25,99	53h00	21,61
2.3.2 - Accompagnements au logement	43	2,18	58h34	15,83
2.3.3 - Accompagnements pour exercer ses rôles sociaux	377	19,10	08h15	18,87
2.3.4 - Accompagnements pour participer à la vie sociale	168	8,51	17h49	7,21
2.3.5 - Accompagnements en matière de ressources et d'autogestion	55	2,79	4h00	2,08
2.4 - Prestations de coordination renforcée pour la cohérence du parcours	11	0,56	h04	0,37
3.1.2 - Gestion administrative et financière	345	17,48	36h00	14,45
3.1.4 - Qualité et sécurité	19	0,96	1h00	0,67
3.1.5 - Relations avec le territoire	39	1,98	4h15	1,48
3.2.4 - Transports liés au projet individuel	78	3,95	9h55	3,24
Total général	1974	100	633h34	100

Constats

Les prestations en lien avec les « Accompagnements pour exercer ses droits » constituent les principales prestations et représentent 25% des actes réalisés par le service. Cela est expliqué, comme pour les années précédentes, par les besoins de ce public en transition entre l'adolescence et l'âge adulte.

En 2024, il y a eu 1974 actes réalisés pour une durée totale de 633h304 contre 1793 actes en 2023 pour 1161h00. Il est donc constaté une hausse du nombre total des actes et de la durée totale des actes. Cette hausse est expliquée par l'organisation mise en place au sein du service et la forte implication de l'équipe pour assurer la continuité du service.



3.2. Admissions et sorties

SESSAD Projet 16-25ans	
Nombre d'admissions en 2024	4
Provenance domicile ou milieu ordinaire	4
Provenance établissement de santé	
Provenance établissement médico-social	
Provenance inconnue	
Nombre de sorties en 2024	3
Décès	
Hospitalisation	
Retour à domicile avec ou sans accompagnement par un service médico-social	1
Réorientation vers un établissement médico-social	2
Motif inconnu	

Constats

Les admissions réalisées en 2024 ont permis d'atteindre une file active de 17 usagers dépassant la file active prévue dans le CPOM qui est de 15 usagers. Malgré le contexte « RH » constraint (absence de professionnels), le service a fait preuve d'une forte capacité d'adaptation pour assurer la continuité du service avec une augmentation de l'activité.

4. DEMARCHE QUALITE

4.1. Bilan des évènements indésirables et des plaintes et réclamations

Évènements indésirables déclarés en 2024 :

Le signalement des évènements indésirables via le logiciel AGEVAL participe de la démarche d'amélioration continue de la qualité des prestations et de la prévention des



risques. L'analyse des causes des incidents et les retours d'expériences permettent la mise en place d'actions correctrices.

Il n'y a eu aucune déclaration sur les 3 dernières années. La sensibilisation continue des professionnels doit être renforcée afin de développer le réflexe de déclaration des dysfonctionnements.

En 2024, de fait nous ne dénombrons aucun signalement obligatoire d'évènement indésirable auprès des autorités (ARS) pour le SESSAD projet.

Un bilan des évènements indésirables est présenté chaque année en CSE et Conseil d'Administration.

Plaintes et réclamations reçues en 2024 :

S'agissant des plaintes et réclamations émanant des personnes accompagnées et de tierces personnes, le système de déclaration à l'aide d'une adresse mail dédiée (reclamation@alpysia.org) n'a pas été mobilisé en 2024, comme les deux précédentes années.

La communication sur ce droit mérite donc d'être encore renforcée, tant auprès des jeunes et de leurs proches, que des professionnels qui peuvent accompagner les personnes dans la formulation de leurs insatisfactions.

Le bilan des plaintes et réclamations est également présenté chaque année en CSE et Conseil d'administration.

4.2. Suivi du plan d'actions d'amélioration de la qualité

Le plan d'amélioration de la qualité témoigne des actualités et préoccupations de l'établissement. Il est alimenté par différentes sources : les orientations du projet associatif 2023-2026, les objectifs fixés par le CPOM 2022-2026, les axes du projet de service 2023-2027, les résultats des auto-évaluations et évaluations HAS, l'analyse des évènements indésirables et des plaintes réclamations.

Le tableau ci-dessous liste les fiches actions qui concernent directement le pôle accompagnement à domicile dont fait partie le SESSAD projet.

Le suivi du plan d'action est assuré à deux niveaux : au niveau du service et au niveau du siège, dans le cadre des instances qualité.



» Objectif	2023				2024				2025				2026				2027			
	T1	T2	T3	T4																
FA CPOM 1.6 : » Rechercher une plus grande personnalisation des prestations et prévenir la chronicisation de l'accompagnement	●																			
FA PS PAD 1 : » Soutenir l'autodétermination des usagers	●																			
FA PS PAD 4 : » Développer et formaliser les partenariats et réseaux	●																			
FA PS PAD 3 : » Adapter l'offre à la file active et à l'évolution du public	●																			
FA PS PAD 2 : » Adapter et consolider les modalités d'accompagnement	●																			
FA PS PAD 5 : » Poursuivre et consolider le suivi de l'activité	●																			

4.3. Démarche d'évaluation

SESSAD	11 et 12 mars 2025
Date de l'évaluation HAS	

5. RESSOURCES HUMAINES

Rédacteur : DRH

5.1. ETP par établissement ou service

SESSAD projet	
Nombre d'ETP en 2024	
CDI	4.53
CDD	0
Intérim	0
Autres	0
ETP vacants	0

ETP stables et conformes aux prévisions budgétaires.



5.2. Mouvements du personnel

SESSAD Projet	
Nombre d'embauches en 2024 (en nb de personne)	
CDI	1
CDD	1
Intérim (Nb de pers. étant intervenu au moins 1x dans l'année)	0
Nombre de fins de contrats en 2024 (en nb de personne)	
Démission	0
Départ en retraite	0
Autres motifs de départ	0
Taux global d'absentéisme	10%

Recrutement en Cdi d'un Educateur spécialisé pour remplacer 1 salariée mutée à CapParent.

Le taux d'absentéisme reste assez élevé pour cette petite équipe. Mais 1 salarié a eu près de 5 mois d'absence maladie et ensuite trois mois de temps partiel thérapeutique.

5.3. Développement des compétences

SESSAD projet 16-25ans	
Formations individuelles – Nb d'actions	
Formations individuelles – Nb de salariés formés	
Formations collectives – Nb d'actions	2
Formations collectives – Nb de salariés formés	3
Nombre total d'heures de formation	16
Nombre de stagiaires accueillis	

6. CONCLUSION

Pour l'année 2025, les perspectives sont les suivantes :

- Outils et modalités de travail
 - Poursuivre et stabiliser le paramétrage/l'utilisation de nouvelles fonctionnalités du logiciel IMAGO
 - Au regard de l'activité du service et de la nomenclature SERAFIN



- Accompagner la montée en compétences des professionnels dans la maîtrise de l'outil IMAGO
- Lancement du projet ESMS Numérique

- Evaluation HAS
 - Préparation de l'évaluation HAS
 - Elaboration et mise en œuvre des plans d'actions décluant de l'évaluation HAS
- Réalisation de la coupe SERAFIN
- Consolidation des modalités de fonctionnement
- Mise en œuvre des fiches actions du projet de service et du CPOM.